



Solidarité, espace et “ race ” : vers des géographies de la justice alimentaire

Rachel Slocum, Kirsten Valentine Cadieux, Renata Blumberg

► To cite this version:

Rachel Slocum, Kirsten Valentine Cadieux, Renata Blumberg. Solidarité, espace et “ race ” : vers des géographies de la justice alimentaire. *Justice spatiale = Spatial justice*, 2016, *Justice Alimentaire et Agriculture*, 9, <http://www.jssj.org/article/solidarite-espace-et-race-vers-des-geographies-de-la-justice-alimentaire/>. halshs-01507275

HAL Id: halshs-01507275

<https://shs.hal.science/halshs-01507275>

Submitted on 12 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Solidarité, espace et « race » : vers des géographies de la justice alimentaire

Dr. Rachel Slocum, Professeur associée, Sustainable Development Program, School for International Training Graduate Institute, Brattleboro, Vermont, USA

Dr. Kirsten Valentine Cadieux, Professeur adjointe, Environmental Studies, Hamline University, St. Paul, Minnesota, USA

Dr. Renata Blumberg, Professeur adjointe, Health and Nutrition Sciences, Montclair State University, Montclair, New Jersey, USA

Traduction : **Aurélie Gilles, Alex Silverman, Camille Hochedez et Julie Le Gall**

Résumé Les coordinatrices de ce numéro thématique posent une question primordiale et pertinente : quelles sont les dimensions spatiales de la justice alimentaire ? On ne peut pas entièrement répondre en substance aux questions « qu'est-ce que la justice alimentaire ? » et « comment est-elle pratiquée ? » sans prendre en compte l'importance de l'espace. L'analyse radicale implicite de la justice alimentaire nécessite d'analyser les structures sociales sous-jacentes aux inégalités existant dans l'organisation socio-spatiale des systèmes alimentaires. Nous suggérons qu'il existe quatre nœuds interdépendants dans les réseaux de justice alimentaire, qui s'organisent autour du questionnement « quels changements sont en train de se produire ou doivent s'opérer ? » : le traumatisme/l'équité, l'échange, la terre et le travail. L'identification de ces nœuds provient de nos recherches ethnographiques et de la littérature critique. Comme la préoccupation majeure du *food justice movement* aux Etats-Unis concerne la relation entre race et subsistance, nous nous concentrons ici sur le premier nœud d'intervention (le traumatisme/l'équité). À partir d'études de cas dans le Minnesota (Etats-Unis), nous proposons des pistes pour que le *food movement* s'oriente vers la justice raciale. Cela suppose a) une analyse des relations de pouvoir et un débat sur ce point ; b)

d'agir selon un sentiment d'appartenance progressif ou global ; c) d'utiliser les nœuds mentionnés comme points de départ pour construire la solidarité.

Mots-clés : justice alimentaire, *food movement*, « race », solidarité, sentiment d'appartenance global

Remerciements

Nous tenons à remercier les coordinatrices pour la publication de notre article dans ce numéro thématique, ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs suggestions utiles. Certaines parties de cet article ont été adaptées de deux publications antérieures (Slocum et Cadieux, 2015; Cadieux et Slocum, 2015) ; nous développons ici une analyse de l'espace social de la justice alimentaire. Une première version de ce travail a été soumise aux membres du *Agrifood Reading Group* de l'Université du Minnesota ; leurs critiques ont contribué à améliorer le texte final. Nous remercions Aurélie Gilles, qui a traduit la première version, Alex Silverman qui a traduit la version améliorée, et Camille Hochedez et Julie Le Gall qui ont corrigé la version finale.

1. Introduction

Les aspects spatiaux de l'approvisionnement alimentaire occupent une place centrale dans le discours et la pratique du *food movement* américain¹. Avec les circuits courts, qui s'incarnent dans les projets d'approvisionnement local pour la restauration collective ou les marchés fermiers, le *food movement* vise à « relocaliser » le système alimentaire. L'échelle locale est censée être écologiquement plus viable,

¹ Note des coordinatrices (Camille Hochedez – Julie Le Gall) : nous avons préféré garder dans ce texte l'expression *food movement* en anglais, faisant référence au mouvement d'opposition au système agro-alimentaire dominant et qui prend différentes formes, plus ou moins radicales (voir Holt-Giménez, E. and Y. Wang, « Reform or transformation? the pivotal role of food justice in the U.S. food movement ». *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, 5(1):83-102, 2011. et Paddeu Flaminia, *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, thèse de géographie sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, Université Paris IV, 484 p., 2015). Dans ce texte, les auteurs opposent le *food movement* le mouvement alimentaire le plus courant, général, qualifié aussi parfois de « communautaire » ou « alternatif », au *food justice movement*, le mouvement pour la justice alimentaire, plus radical.

économiquement autonome et responsable². La responsabilisation découle des relations de confiance établies entre les producteurs, les transformateurs, les détaillants et les consommateurs (Galli et Brunori, 2013). Dans ce contexte, sont mis en avant les projets urbains qui visent l'accès à l'alimentation (cours de cuisine, épiceries mobiles, marchés de producteurs, jardinage), car ils *semblent* répondre aux enjeux relatifs à l'amélioration de l'accès à des aliments sains.

Ce qui a été appelé le « fétichisme du local » de ce mouvement a été critiqué rigoureusement, car l'idée ne permet pas de comprendre le rôle des relations de pouvoir dans la production de tous les lieux (Dupuis et Goodman, 2005). Il est très clair que le système alimentaire dominant fonctionne selon des hiérarchies sociales fondées sur la dépossession raciale, la féminisation de la pauvreté et l'exploitation de classe - autant de processus socio-spatiaux que certains chercheurs ont mis en exergue Mitchell, 1996). Pourtant, les espaces politiques investis par *food movement* restent en général insensibles aux questions raciales et sont tournés vers une économie de marché, en privilégiant les consommateurs, les endroits où ils mangent et où ils font leurs courses (Allen, 2003). Malgré une forte volonté de créer et d'investir des espaces alimentaires plus équitables, le *food movement* omet souvent de lutter contre les inégalités de race, de classe et de genre existantes, et peut même contribuer à les renforcer (Clancy, 1994 ; Freidburg, 2003). Cette critique, venant d'universitaires et de militants, est de plus en plus reconnue comme une forme d'appel à la « justice alimentaire³ ».

² Le « local » fait souvent référence à une représentation simplifiée et imaginée de l'espace, cette échelle étant censée être meilleure du fait de sa petite dimension et de la proximité. Parfois l'alimentation locale fait référence à des aliments provenant d'un rayon bien spécifié autour d'un marché fermier ou d'une ville, ou d'une entité administrative bien délimitée. Même si ce caractère local peut être un aspect important des mobilisations en faveur de la justice alimentaire et de la souveraineté alimentaire, nous avançons que c'est lié à la spécificité des relations engagées et que la justice alimentaire n'est pas automatiquement corrélée aux « petites dimensions » des relations ni au « local ».

³ Le terme « alimentaire » est ici utilisé de manière systémique. Il englobe la production (agriculture et transformation), la distribution, la consommation et les déchets. L'agriculture est donc englobée dans l'adjectif "alimentaire", plutôt que de parler de « justice agroalimentaire ». Cela dit, nos exemples concernent davantage la politique et les pratiques des ONG dans les projets urbains et ruraux, et non la manière dont les agriculteurs ou ouvriers agricoles peuvent créer une situation de justice *agricole*. Étant donné la thématique de ce numéro, il semble pertinent de souligner que la justice *agricole*, en tant que projet, a été bien articulée et analysée dans le cadre de la souveraineté alimentaire et du droit des hommes à l'alimentation et à la terre. Le cadre de la justice environnementale a permis

Actuellement, divers publics se réclament des grands principes de la justice alimentaire à travers le monde, même s'ils utilisent des termes différents issus de courants de pensée variés. En tant qu'idéal, la justice alimentaire constitue une critique radicale du capitalisme, du néo-libéralisme, du colonialisme, du racisme systémique et du patriarcat, empruntant ses idées à des champs divers mais pourtant liés : ceux de la souveraineté alimentaire, de la démocratie alimentaire, de la solidarité alimentaire, de la justice alimentaire féministe et du commerce équitable (voir par exemple la *fair food campaign*). Comme l'expression le suggère, la justice alimentaire vise à transformer en profondeur le système alimentaire dans le sens d'un plus grand contrôle de la production et de la consommation alimentaires par ceux qui sont marginalisés socialement.

À nos yeux, cette critique radicale suppose la création d'espaces agroalimentaires différents de ceux que crée le système alimentaire actuel, mais aussi différents de ceux que produit le *food movement* dominant aux Etats-Unis⁴. Un espace agroalimentaire peut s'apparenter à un marché, une cuisine, un lieu de restauration rapide, une exploitation, un bassin versant, un « désert alimentaire », etc. Mais aucune de ces réalités ne pourrait exister sans les relations et les processus qui les façonnent (par exemple la politique agricole, le racisme systémique, les relations de genre, les postulats concernant les liens santé / alimentation, ou l'organisation du *food movement*). C'est pourquoi D. Massey fait valoir que l'espace est non seulement un lieu physique, mais se définit plus précisément par « des relations sociales pratiquées en permanence ». Toute politique spatiale consiste alors à agir sur ces relations constitutives de l'espace (Massey, 2000, p. 282). La justice alimentaire, par conséquent, chercherait à créer des espaces agro-alimentaires qui modifient la « géométrie du pouvoir » existante (Massey, 1994) dans laquelle certains ont des

d'analyser de manière efficace la question du travail agricole (des migrants) . La démarchandisation de la terre et de l'alimentation est centrale pour fonder une situation de justice agricole ; elle repose sur la proposition de cadres économiques alternatifs, tels que féministes, antiracistes, coopératifs et agroécologiques collectifs et solidaires.

⁴ Le *food movement* « dominant » désigne une myriade d'individus, d'ONG, d'alliances, d'entreprises ou d'institutions gouvernementales, organisés en réseau avec plus ou moins de liens et à différentes échelles pour parvenir aux objectifs de sécurité alimentaire et d'agriculture durable. Voir aussi la note 1.

conditions de vie faciles *uniquement* parce que d'autres ont des conditions de vie difficiles (voir aussi Dejean, 2013). Le cœur de notre argumentation soutient que la justice alimentaire pourrait venir modifier cette géométrie du pouvoir en utilisant une *praxis* différente de celle que nous avons observée jusqu'à présent dans le *food movement*. Ainsi, pour créer un système alimentaire plus équitable, la justice alimentaire devrait appliquer des analyses qui tiennent explicitement compte du pouvoir et de l'équité, ce qui aurait pour effet de définir autrement à la fois les processus d'implication avec les communautés marginalisées et les orientations des initiatives menées. La justice alimentaire devrait d'abord reposer directement sur des politiques de lutte contre le racisme, plutôt que de les ajouter après coup (Slocum, 2006). Dans le même ordre d'idées, la justice alimentaire devrait consister à construire des alliances fondées sur la solidarité, c'est-à-dire sur un mode d'action qui soit aussi une pratique de transformation socio-spatiale.

En s'appuyant sur les critiques adressées au *food movement* et sur nos propres recherches, nous identifions quatre nœuds interdépendants – le traumatisme/l'équité, l'échange, la terre et le travail – qui constituent autant de points d'entrée pour penser les réseaux de mobilisation en faveur de la justice alimentaire. En d'autres termes, ils correspondent à des champs où d'importants changements sont en cours ou doivent s'opérer selon des modalités proposées ci-dessous. D'après nous, ces nœuds peuvent aussi servir de points de départ aux praticiens intéressés par la justice alimentaire, pour déterminer si les politiques spatiales associées au *food movement* provoquent des changements significatifs. Au final, ces nœuds constituent autant d'espaces où bâtir la solidarité dans le système alimentaire. Cet article s'intéresse au nœud « traumatisme et équité ». Ce numéro thématique invitant à explorer les liens entre l'agriculture et la justice alimentaire, notre article avance l'hypothèse que le racisme systémique contribue, entre autres processus, à façonner les paysages agricoles ruraux et urbains ; et dès lors, que les projets privilégiés par le *food movement* ne sont pas en mesure d'œuvrer en faveur

de la justice alimentaire s'ils n'utilisent pas cette grille d'analyse⁵.

Nous débattons d'abord de la méthodologie (partie 2) avant de décrire plus précisément les nœuds constitutifs de la justice alimentaire (partie 3), et de définir ce que nous entendons par « race » (partie 4). Les études de cas sont exposées dans la partie 5. Dans la partie 6, nous étudions des exemples de mobilisations nord-américaines en faveur de la réduction des inégalités, tout en soulignant leurs points faibles. Nous proposons aussi des moyens de surmonter les obstacles rencontrés, avant de conclure par une discussion sur la solidarité.

2. Méthodologie

Notre analyse repose sur la mise au jour de tendances identifiées tour à tour dans les différents sites de nos études de cas, puis formalisées dans l'argumentation que nous développons ici. Nos affirmations reposent sur des données empiriques accumulées au cours de dix ans de recherche et d'enquêtes ethnographiques au sein d'espaces urbains et ruraux du Centre-Ouest et du Nord-Est des États-Unis (Cadieux et Slocum, 2015 ; Slocum et Cadieux, 2015 ; Slocum, 2007, 2008, 2006 ; Cadieux, 2013a, 2013b), en France (Gowan et Slocum, 2014 ; Slocum et Gowan, 2016), au Canada (Cadieux,

⁵ Comme les éditrices le soulignent, ce numéro invite à mettre en évidence les liens entre ressources agricoles et justice alimentaire et à créer des connexions entre justice alimentaire et justice environnementale. Pour ce faire, nous soutenons qu'il est nécessaire de lutter contre le racisme systémique et de l'utiliser comme l'une des grilles d'analyse utile pour comprendre, par exemple, la question du travail agricole des migrants, de la dépossession foncière, et des luttes des petits paysans dans le monde. Ce n'est que récemment que cette grille a émergé aux États-Unis. Pour le *food movement*, le problème traditionnellement identifié dans le système alimentaire est celui des petits agriculteurs qui perdent leurs fermes face aux banques, après avoir perdu contre la logique des économies d'échelle de l'agrobusiness et de l'accumulation de subventions. C'est aussi la manière dont le problème a été caractérisé en Europe. Or, même si les luttes des petits exploitants agricoles ou agro-écologiques doivent vraiment être reconnues comme des questions de justice, leurs intérêts ne correspondent pas, en général, à ceux des travailleurs des filières agro-alimentaires (qui sont sans-papiers, victimes du racisme et paupérisés). Selon la façon dont le problème a été défini, le *food movement* aux États-Unis a d'abord mis l'accent sur le soutien aux prix pour les petits producteurs pratiquant une agriculture durable. Il s'agissait par là de leur permettre de prospérer dans cette activité (alors que les prix du foncier augmentaient), et de faire en sorte que cette nourriture puisse être consommée aussi par les urbains de couleur (puisque l'un des problèmes identifiés était qu'ils n'y avaient pas accès). Cette approche s'appuie forcément sur les consommateurs les plus riches, blancs, dont la capacité à acheter lesdits aliments résulte, entre autres, de siècles de privilèges attribués aux Blancs. Le point essentiel ici est que l'agriculture et toutes les autres dimensions du système alimentaire ne peuvent être justes que si elles sont organisées de façon à déconstruire les liens entre les privilèges et la terre, le logement, la nourriture, le travail et la richesse.

2005, 2011), en Aotearoa (Nouvelle-Zélande) (Cadieux, 2004 ; Cadieux, 2008), en Europe de l'est et dans le New-Jersey (Blumberg, 2015, 2014a, 2014b). Cette recherche s'inscrit plus généralement dans les champs suivants : le développement rural et urbain, l'action politique contre le racisme, la pratique de la décolonisation, l'enseignement des *food studies*, les économies alternatives et la recherche-action participative concernant les politiques alimentaires. Les questions de recherche soulevées par ces différents projets concernaient les cadres d'analyse du *food movement* et la particularité des espaces qu'il investit, tels que les marchés de producteurs, les réseaux de distribution, les coopératives et les initiatives d'approvisionnement local en restauration collective. Les recherches s'appuient sur des projets financés, qui nous ont permis d'analyser le mouvement alimentaire en tant que chercheuses et militantes. Au sein des espaces / projets étudiés, nous avons chacune mené des entretiens, des discussions de groupes, des enquêtes et des observations participantes, qui ont donné lieu à la publication individuelle d'articles (voir figure 1).

Figure 1 - Thèmes clé de nos recherches alimentant nos analyses des géographies de la justice agroalimentaire

Études	Méthode de recherche	Nœuds
Recherche permettant d'identifier les nœuds		
Antiracisme et mouvement communautaire pour l'alimentation dans le nord-est des États-Unis et au Minnesota, 2003-2013	80 entretiens structurés, enquête électronique nationale lancée auprès de 500 organisations (250 réponses obtenues), 6 ans d'observation participante du mouvement alimentaire menée lors de colloques, réunions et comités	traumatisme, équité
Question raciale, alimentation locale et	Enquête auprès de 200 consommateurs, 20 entretiens semi-directifs, observation participante	traumatisme, équité

marché fermier de Minneapolis, Minnesota, 2007-2009	sur le marché et lors des réunions des organisateurs du marché, et séances d'observation au <i>HomeGrown Minneapolis</i>	
<i>Foodshed Planning Initiative</i> , sud-est du Minnesota, 2009-2014	Observation participante dans 25 réunions publiques, 70 entretiens, et collaboration avec une équipe de recherche de 40 personnes pendant cinq ans afin d'identifier les priorités et les capacités du mouvement pour une alimentation locale dans le sud-est de Minnesota, USA	travail, échange
Marchés de producteurs dans le New Jersey, USA	Entretiens approfondis avec les gestionnaires et les participants du marché (en cours)	travail, échange
Mesures communautaires pour l'agriculture urbaine ; redéfinir le rendement, Twin Cities, Minnesota, USA, 2010-2015	Participation en tant que jardinier, soutien organisationnel, soutien à l'équipe de recherche communautaire, où quatre organisations différentes (dans plus de six sites, avec environ 20 participants chacune) ont collaboré informellement pendant cinq ans pour partager les méthodes et les résultats de projets scientifiques publics démontrant les avantages de l'agriculture urbaine.	terre, traumatisme
Recherche permettant de développer notre argumentation		
Résilience alimentaire et politique foncière urbaine, Aotearoa Nouvelle-Zélande 2004, 2014	50 entretiens semi-directifs en 2004, parallèlement à l'analyse des politiques sur 10 ans, observation participante ; répétition de ce protocole sur le terrain en 2014	terre, traumatisme
Continuum urbain-rural des usages fonciers agricoles en	30 entretiens semi-directifs, analyse des usages fonciers, quinze ans de recherche appliquée dans divers domaines de la politique éducative	terre, échange,

Ontario, 1999-2014		
Réseaux alimentaires alternatifs en Europe de l'Est, 2009-2014	40 entretiens semi-directifs, analyse des politiques, observation participante	travail, échange
Economies alimentaires alternatives dans les espaces ruraux français, 2011	22 entretiens biographiques avec des petits producteurs, observation participante sur les marchés, sur une foire bio et dans des coopératives	travail, échange

Réalisation Slocum, Cadieux et Blumberg, 2016

Les études de cas, décrites dans la figure 1, ont été l'occasion d'enquêter sur la diversité des pratiques sociales inhérentes aux espaces relationnels du *food movement*. C'est au cours de ces recherches que la notion de « justice alimentaire » a émergé et est devenue un cadre de pensée important pour les chercheurs (par exemple Alkon et Agyeman, 2011) et les militants. Si un consensus semble s'être dessiné autour du sens à donner à la justice alimentaire, nous avons remarqué que les spécificités de sa pratique sont souvent restées dans l'ombre (Cadieux et Slocum, 2015). Au-delà de nos recherches centrées sur les partisans du *food movement* et les consommateurs (dans une moindre mesure), nous avons passé beaucoup de temps à nous entretenir avec des agriculteurs. Pour ces derniers, les questions de justice recoupent généralement leurs difficultés à gagner leur vie en raison de la concurrence, des réglementations étatiques, du faible cours des denrées agricoles, de l'indisponibilité des prêts, des choix des politiques locales de distribution et de la hausse de la valeur du foncier. Bien que certains agriculteurs du Minnesota soient engagés dans des processus de labellisation du travail, comme le « Projet Justice Agricole », les petits agriculteurs utilisent parfois leurs souffrances pour justifier le recours à des pratiques relevant de l'exploitation par le travail (voir également Harrison et Lloyd, 2013).

Nos méthodologies dérivent de notre formation à la critique post-structurale de la science (Foucault, 1980) et aux théories féministes de l'identité / de la différence (Haraway, 1988). Notre approche est plus précisément façonnée par notre engagement (d'inspiration féministe et anti-coloniale) à ne pas simplement documenter le travail des personnes marginalisées, mais à collaborer avec elles, car leurs perceptions et leurs pratiques sont parfois laissées de côté par les études académiques (Young, 1990 ; Pratt, 2004). En employant volontairement des méthodes qui permettent d'étudier et d'élaborer une théorie utile aux acteurs engagés dans la création de systèmes alimentaires plus justes, notre objectif était de partager ces outils et la connaissance de notre discipline avec les membres du *food movement* et, inversement, d'apprendre de leurs points de vue (Cadieux, 2013b)⁶.

3. Les nœuds de la justice alimentaire

À partir de notre travail de terrain et de recherches menées par d'autres chercheurs et praticiens, nous pouvons identifier quatre nœuds principaux sur lesquels la mise en place de la justice alimentaire cherche à agir en faveur d'un système alimentaire plus équitable (figure 2). Ces nœuds sont le résultat d'un effort de mise en commun de nos travaux, mais ils doivent aussi beaucoup au contact avec les praticiens, dont nous analysons le travail tout en y portant un regard critique. Ils ont plus précisément émergé en écoutant des voix souvent marginales et critiques par rapport au *food movement* dominant, et suite à notre engagement auprès de ses acteurs. Ce processus de recherche militante nous a obligées à naviguer entre nos diverses positions (de chercheuses bénéficiant d'un statut tantôt privilégié, tantôt marginal) au sein des multiples initiatives liées au *food movement*. Nous avons dû lutter entre,

⁶ A ce sujet, nous remercions l'un des relecteurs anonymes de nous avoir rappelé que l'idée principale de notre article peut être perçue par certains lecteurs, selon leurs traditions académiques, comme un manifeste politique plutôt que comme le résultat de recherches empiriques. L'écriture peut certes refléter nos opinions, mais en aucun cas un manque de rigueur. Il s'agit plutôt d'un parti-pris méthodologique qui reconnaît que toute recherche est en partie subjective et qu'elle nous investit d'une responsabilité sociale. En tant que membres de communautés de pratique, le vocabulaire employé pour nommer les problèmes (par exemple, le racisme systémique) n'est pas anodin. Nommer explicitement les engagements idéologiques et la complexité de la recherche-action participative est donc un préalable pour construire nos arguments, et notamment ceux qui sont le plus accessible au large panel de personnes qui œuvrent en faveur de la justice alimentaire.

d'un côté, le désir de définir la justice alimentaire, et, de l'autre, celui d'éviter de parler au nom des autres ou de réduire sa définition à celle que d'autres groupes pourraient donner (Cadieux et Slocum, 2015). En interrogeant dans cet article la façon dont la justice alimentaire s'organise, nous cherchons à faire avancer les idéaux qu'incarnent ces nœuds, des idéaux qui apparaissent tantôt mobilisés, tantôt réfrénés dans les recherches / les communautés dans lesquelles nous sommes actuellement impliquées. C'est dans cet esprit que nous invitons les chercheurs et les praticiens à nous suivre dans notre analyse, même si nous reconnaissons que notre vision de la justice alimentaire est largement nord-américano-centrée.

Nous utilisons le terme de « nœuds » parce que nous les concevons comme des points de mobilisation au sein de l'enchevêtrement de réseaux engagés dans une pratique spatiale œuvrant pour la construction d'un système alimentaire équitable. « Des nœuds dans les réseaux », telle est la façon dont D. Massey a conceptualisé un sentiment d'appartenance global ou progressiste. Selon elle, ce sont les réseaux de relations dans l'espace et dans le temps qui créent les lieux (Massey, 1994). Selon nous, définir un nœud (ici : le traumatisme et l'équité) comme point d'action n'est pas une simple métaphore. L'expression désigne l'espace politique dans lequel des acteurs opèrent pour transformer le système alimentaire, un espace structuré par des relations sociales et modifié par les différentes pratiques observées dans la mise en place de la justice alimentaire. Selon les principes que la justice alimentaire met en avant et les concepts qui s'apparentent à la notion, on pourrait s'attendre à des actions au niveau de ces points qui visent à créer des espaces agro-alimentaires qui finiront par être radicalement différents du *food movement* actuel –ils n'y ressembleront pas, il ne s'y passera pas la même chose, on n'y agira pas de la même manière. Pour se référer à ces nœuds, nous utilisons les raccourcis suivants : « l'équité / le traumatisme », « l'échange », « la terre », « le travail » ; leur signification est présentée dans la figure 2.

Figure 2 - Les nœuds organisateurs de la justice alimentaire - points d'entrée des solidarités à partir desquelles développer des espaces agroalimentaires potentiellement différents

1. Équité et traumatisme : reconnaître le traumatisme historique, social et collectif et effacer les inégalités persistantes liées à la race, au genre, à la religion, à la citoyenneté et aux classes :

Reconnaître que les relations sociales de pouvoir sont un premier pas vers le démantèlement des privilèges.

Reconnaître les qualités de leader des personnes impliquées plutôt que s'appropriier les projets des autres (White, 2011).

Se rappeler que l'histoire et l'expression du traumatisme varient selon les contextes locaux et qu'elles sont alimentées par les hiérarchies politiques globales en lien avec les privilèges.

Promulguer des politiques qui répareront les injustices héritées du passé, mais qui existent encore aujourd'hui à l'échelle mondiale (sur les réparations, voir Coates 2014)

2. Terre : mettre au point des moyens innovants pour contrôler, utiliser, partager, posséder, gérer et concevoir équitablement la terre, et plus généralement les écologies, afin de les mettre hors du marché spéculatif et de la logique d'exploitation :

Considérer les « ressources » dans un contexte relationnel qui va au-delà de l'humain.

Soutenir des modes d'exploitation agro-écologiques des terres pour construire des sociétés équitables (De Schutter 2011 ; Agarwal, 2014)

Se fonder sur des systèmes de connaissance variés pour faire évoluer la manière de cultiver les aliments et de nourrir les sociétés.

Empêcher que les projets alimentaires ne stimulent la gentrification ; atténuer la gentrification par un contrôle collectif (incluant, entre autres, la fiducie foncière ou la

baisse des loyers abusifs).

3. Échange : reconnaître, concevoir et soutenir des systèmes d'échange qui construisent une confiance commune et un contrôle à travers la coopération, la confiance et les économies partagées non motivées par le profit.

Continuer le démantèlement du motif du profit.

Combattre (et idéalement surmonter) les tendances expansionnistes du capital et être capable de tirer profit des crises du capital.

Redistribuer les surplus financiers au sein de et entre les projets collectifs, afin que les bénéfices augmentent et soient partagés (MietshäuserSyndikat, 2015)

4. Travail : rechercher des conditions de travail qui garantissent un salaire minimum, et qui ne soient ni aliénantes, ni dépendantes de la reproduction sociale par les femmes ou des emplois à risque faiblement rémunérés occupés par les personnes de couleur et la classe ouvrière.

a. Diminuer la valeur productiviste accordée au travail.

Protéger et soutenir équitablement la valeur de tous les métiers, compenser équitablement.

Créer des conditions favorables à des revenus abondants, par le biais de divers systèmes de soutien.

Réalisation Slocum, Cadieux et Blumberg, 2016

L'analyse des inégalités est au cœur de la justice alimentaire. Nous partons des analyses des acteurs pour y ajouter celle du « traumatisme », qui désigne le fardeau générationnel que représentent les inégalités sociales (Coates, 2015). Certains groupes peuvent considérer qu'il est prioritaire de gérer les traumatismes liés à la perte de jeunes vies ou de leur langue, de leurs ressources foncières ou de leurs moyens de subsistance, afin de développer un sentiment identitaire et la capacité à construire leur propre souveraineté. Dans cette équation, avoir la capacité à reconnaître et soigner correctement le traumatisme constitue une première étape ; et

d'après notre expérience, ce sont surtout les groupes à majorité blanche qui pourraient entreprendre cela, comme une partie du processus d'engagement au sein d'un projet centré sur la protection du foncier ou les conditions de travail. Mais ce ne sont pas seulement les Blancs qui ont besoin de comprendre les inégalités et le traumatisme, même si leur statut privilégié risque de leur demander une plus grande réflexion à ce sujet. Par exemple, si un groupe composé d'Afro-Américains essayait d'être solidaire avec des ouvriers agricoles latinos, toutes les personnes impliquées gagneraient à comprendre la manière dont les relations de race, de classe et celles liées aux origines nationales organisent différemment la division spatiale du travail et du contrôle de la richesse. Comme nous avons commencé à parler de race et d'inégalités raciales, nous proposons de revenir sur la définition de la race.

4. Race et espace alimentaire

L'utilisation et la définition du mot « race » diffèrent dans les sciences humaines et sociales américaines et européennes ; il semble être plus courant, par exemple dans les recherches francophones, de se référer à l'appartenance ethnique (Fassin et Fassin, 2006). En Europe, le terme de « race » est tellement discrédité que certains ont cherché à le supprimer du domaine public et juridique (Hermanin, Möschel et Grigolo, 2013). Cependant, pour nous, le concept de race est nécessaire pour parler du racisme et le critiquer. La race est « l'assemblage complexe de phénotypes et d'environnements réorganisés par le colonialisme et le capitalisme... [et] la division physique et mentale des corps en groupes selon des critères mouvants » (Saldanha, 2011, p. 453). Tous les corps sont racialisés ; la race se réfère à n'importe quel phénotype. La race a été et continue d'être un principe organisateur de nombreuses sociétés (Morris, 2001 ; Sansone, 2003 ; Saldanha, 2007 ; Athreya, 2011 ; Fassin et Fassin, 2006). Autrement dit, en de nombreux endroits du monde, on confère systématiquement de la valeur au phénotype, ce qui entraîne la catégorisation, la ségrégation et des inégalités (Saldanha, 2009). Les critères de catégorisation peuvent changer, mais la discrimination, jusqu'ici, demeure une constante.

La dimension spatiale du racisme dans le système alimentaire américain se traduit par la ségrégation urbaine et la gentrification (Block *et al.*, 2008 ; Massey et Denton, 1993), par la dépossession foncière que subissent les personnes de couleur⁷ et les communautés tribales (Ayazi et Elsheikh, 2015), et par une division du travail où un nombre disproportionné de femmes et d'hommes de couleur exercent une profession faiblement rémunérée au sein des filières agroalimentaires et font l'expérience d'une couverture médicale inadéquate, de problèmes de santé, d'un stress disproportionné, d'un cadre bâti dégradé, et d'une exposition au risque d'obésité (Rankine, 2015; Guthman, 2011; Lo et Jacobson, 2011).

Le capital et le racisme ont façonné le logement et le développement urbain américains ; comprendre l'histoire de ce processus est éminemment instructif pour comprendre les questions de race, de santé et de droit à la ville (Pulido, 2000). La gentrification ne se fait pas toute seule ; elle est provoquée par un certain nombre de facteurs. Ce processus peut donner l'occasion, aux partisans du *food movement*, de théoriser les connexions existantes avec le racisme institutionnalisé et d'agir pour créer un espace alimentaire différent. Quand un groupe de résidents originaires de Jamaica Plain, Massachusetts, constitué d'une écrasante majorité de Blancs, a invité Whole Foods (une chaîne d'épicerie bio onéreuses) à s'installer dans leur quartier en cours de gentrification, certains étaient conscients que cette installation provoquerait le déplacement d'un supermarché qui proposait des aliments à destination d'une population latino très diverse et moins aisée (Rey, 2011 ; Anguelovski, 2015). De même, dans le sud de Minneapolis, Seward Coop⁸ s'est heurté à des résistances lors d'un projet d'agrandissement dans un endroit situé à la jonction de quartiers afro-américain et latino. Le conflit s'est cristallisé autour du désaccord suivant : d'un côté, le quartier avait besoin de logements à prix abordables et d'autres nécessités de base et, de l'autre, Seward avait le désir d'attirer des consommateurs pouvant se permettre

⁷ Ce terme est utilisé aux États-Unis pour indiquer une expérience raciste. Nous l'utilisons comme synonyme du terme « non-blanc ». Aucun de ces termes n'est satisfaisant. L'expression « personnes de couleur » peut suggérer des similarités dans l'expérience ou la solidarité militantes qui n'ont pas toujours existé. Cependant, il existe évidemment des similarités dans l'expérience de l'exclusion souvent traumatisante des privilèges blancs, par exemple.

⁸ Note des éditrices : une chaîne de supermarchés.

de payer pour des produits gourmets à prix relativement élevés et des salaires plus justes. La décision de Seward d'embaucher des personnes représentatives de la composition démographique du quartier, a quelque peu apaisé les tensions (Ramage, 2015 ; Mullen, 2015 ; Moore, 2006).

Notre recherche rejoint celle d'autres auteurs (Guthman, 2008) sur des cas similaires où certains militants progressistes du *food movement* ne semblent pas comprendre ou vouloir tenir compte de ces causalités, même s'ils détesteraient eux-mêmes créer *sciemment* des espaces de l'exclusion. C'est ainsi que fonctionnent les privilèges des Blancs ; ces derniers se contentent de désapprouver les actes racistes *explicites*, mais ferment les yeux sur le fonctionnement du racisme systémique, et rejettent les méthodes qui permettraient de retirer leurs privilèges illégitimes (Pulido, 2000). La mise en avant du bio ou du commerce équitable doit coexister avec l'analyse des politiques spatiales qui invitent à penser conjointement le confort de la classe moyenne blanche et les régimes alimentaires des groupes latinos urbains et ceux des Blancs ruraux pauvres. Néanmoins, la modification du phénotype des personnes exigeant des chaînes d'épicerie bio n'altère pas, *en elle-même*, la situation raciale, ni la suprématie blanche ni la manière dont le racisme se répète dans les espaces de la société. Et nous ne pouvons pas non plus affirmer que tout ce que font les personnes de couleur dans le domaine alimentaire va nécessairement dans le sens de davantage de justice, ou ne provient absolument pas de la souffrance des autres en s'appuyant sur des bases injustes, néolibérales ou de biopolitique. Il est fondamental d'analyser la race et le racisme de manière nuancée, afin de pouvoir *pratiquer* une justice alimentaire qui puisse transformer les relations socio-spatiales.

Certains travaux sur le *food movement* dans le domaine de l'insécurité alimentaire et de l'agriculture durable (Paddeu, 2012) ont donné de l'importance aux aspirations à des formes d'équité, par opposition au consumérisme des « foodies ». Comme nous l'avons souligné plus haut, la nécessité de placer la justice au cœur de ce qui organise l'alimentation est de plus en plus reconnue. Cependant, au cours de nos recherches, nous avons observé une plus ou moins grande capacité des acteurs à prendre la mesure des changements structurels qu'une situation d'équité exige, ainsi

qu'une plus ou moins grande volonté de prendre en compte les débats sur le traumatisme et l'équité. Dans la façon dont s'organise l'alimentation, nous avons constaté qu'un décalage se creuse entre idéal et action, entre stratégie et capacité d'action, et que, dans le même temps, les personnes ont du mal à passer de la réflexion à l'action. Nous avançons ci-après quelques caractéristiques de nos études de cas, pour discuter ensuite des données collectées.

5. Observations à partir des études de cas : créer des espaces pour la justice alimentaire

Identifier les obstacles empêchant d'affronter le traumatisme et l'équité dans le Minnesota

Nos études de cas respectives sont situées à Minneapolis et Saint Paul (les villes jumelles) dans le Minnesota, et dans la partie plus rurale du sud-est de l'Etat. Ces études constituent une partie des recherches menées par chacune d'entre nous à l'échelle locale sur un certain nombre de mobilisations pour changer le système alimentaire. La première étude de cas repose sur des entretiens et une observation participante que R. Slocum a menés en tant que membre de la *Minnesota Food and Justice Alliance* (Alliance pour la justice alimentaire du Minnesota). Fondée en 2008 et regroupant la plupart des organisations importantes à but non lucratif de l'Etat dans le domaine de l'alimentation locale, l'alliance a été créée pour lutter contre l'injustice raciale dans le système agro-alimentaire ainsi que pour s'occuper de la concurrence entre les organisations à but non lucratif en ce qui concernait les projets et la recherche de fonds. Notre recherche s'est intéressée à la façon dont la question de l'inégalité raciale était abordée dans la politique et dans la planification des projets. Dans la *Foodshed Planning Initiative* au sud-est du Minnesota (initiative de planification de la production alimentaire), V. Cadieux s'est engagée dans une enquête et une recherche ethnographiques auprès des militants en faveur de la sécurité alimentaire, de l'agriculture durable et d'une économie alimentaire locale. L'une des questions de recherche était de savoir comment cette initiative abordait la

question des inégalités raciales et de classe. Nous fondons nos analyses sur ces études de cas ainsi que sur des enquêtes précédentes (voir la partie 2 et voir Slocum et Cadieux, 2015 ; Cadieux et Slocum, 2015).

L'Etat du Minnesota est à la fois le théâtre d'une activité importante dans le domaine des systèmes alimentaires durables⁹, d'un paysage économique dominé par l'agriculture productiviste et les industries d'extraction, et de profondes inégalités raciales. La politique de l'Etat est plutôt progressiste. Ainsi le parrainage de réfugiés d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud-Est par des organisations religieuses et laïques est à l'origine de la seconde plus grande concentration de population Hmong et de la plus grande concentration de Somaliens des Etats-Unis, alors que, dans cet Etat, 86% de la population est blanche. Par rapport au reste des Etats-Unis, l'Etat a adopté précocement un plan d'aménagement régional pour mieux répartir les ressources entre la ville et la banlieue. Mais cette politique ainsi que les préjugés ont donné naissance à des espaces aisés plus ségrégués racialement (en faveur des Blancs) que les espaces défavorisés (Goetz, Damiano et Hicks, 2015). Les différences entre Afro-Américains et Blancs concernant les taux de réussite aux diplômes et les résultats aux examens normalisés, les indicateurs de santé, d'accès à la propriété immobilière et de chômage sont parmi les pires du pays. Les associations pour l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim qui dominent et qui sont aussi les mieux financées illustrent la critique adressée au *food movement* : celui-ci regroupe une population plus « blanche », aisée et éduquée que la moyenne du Minnesota, ce qui crée ainsi des espaces « blancs » où les habitants font leurs courses et s'agrègent. Au contraire, il est plus probable que les travailleurs des filières agricoles et alimentaires (les gens qui récoltent, transforment, emballent, distribuent, servent la nourriture et nettoient les déchets associés à ces opérations) soient des gens de couleur, sans-papiers et/ou de nouveaux immigrants. Ces groupes sont marginalisés au sein de communautés rurales encore fortement marquées par les identités scandinaves / nord-européennes, qui ont eu des difficultés considérables à gérer publiquement les

⁹ Ce point est illustré par le *Minnesota Institute for Sustainable Agriculture* et le *Lamberton Station* (Centre de recherche et de diffusion de l'Université de Minnesota), qui étudient les systèmes de production biologique depuis plus de 50 ans.

changements démographiques liés à l'immigration, ainsi que les problèmes persistants d'équité, reliquats de la colonisation (LaDuke, 2004). Un tel investissement, sans prise en compte conjointe du racisme, est un redoutable frein, comme nous allons maintenant le voir.

Les freins à la pratique de la justice alimentaire, mis en évidence par notre travail, révèlent la manière dont le racisme au fondement de la Nation empêche les changements de fond. Le frein le plus fort vient de l'hésitation à reconnaître, analyser et affronter la violence structurelle, un trait caractéristique identifié au cours de nos recherches sur les terrains américains. Par exemple, la majorité des leaders du *food movement* interrogés dans le nord-est des Etats-Unis reconnaissent le rôle du racisme structurel dans le système alimentaire, mais conçoivent plutôt leur action comme une lutte contre un adversaire plus important et plus puissant, à savoir l'industrie agroalimentaire (Slocum, 2006). Ce statut d'adversaire conféré à l'agriculture productiviste n'est que rarement compris en termes de justice ; il est plus souvent considéré en termes d'impacts environnementaux ou d'effets sur la santé. Et même les détracteurs de la violence structurelle ne savent pas toujours quoi faire – ou ce qui serait le plus efficace – pour la combattre. Les militants du *food movement* des villes jumelles qui ont rejoint la *Minnesota Food and Justice Alliance* (MFJA) étaient prêts à inclure le racisme dans l'énoncé de leur mission, mais non à s'engager dans une analyse du fonctionnement du racisme et des endroits où il serait possible d'agir pour le combattre. Les résultats des enquêtes montrent que les membres de la *Southeast Minnesota Foodshed Planning Initiative* étaient conscients des défis structurels posés par le travail des migrants, mais ont constaté qu'il était difficile d'intéresser les groupes de travail quand il leur a été proposé de relever ces défis. Les commentaires des participants ont plutôt montré que les membres de cette organisation étaient plus intéressés par la lutte contre les problèmes rencontrés par la société blanche que par ceux que rencontraient les groupes non-dominants. Les freins spécifiques et directement liés aux institutions qui ont émergé englobent :

- a. L'incapacité à s'engager dans une praxis antiraciste fondée sur la prise en compte de la violence structurelle ;

- b. La facilité à mener des projets alimentaires spécifiques au regard de ce qui semble être une tâche écrasante : la recherche de la justice alimentaire ;
- c. La tendance à passer sous silence l'analyse de la justice alimentaire à travers des actions de charité ;
- d. Le désir d'agir en faveur des groupes dominants, et non en faveur de ceux qui sont marginalisés (c'est-à-dire les latinos et les autres travailleurs agricoles non-blancs, parfois sans-papier) ;
- e. La difficulté à établir des réseaux par-delà les différences sociales et raciales.

Les militants du *food movement* peuvent discréditer l'action en faveur de la justice alimentaire en utilisant le concept de façon superficielle. En ce qui concerne la MFJA, l'appétence pour la lombriculture et les serres à arceaux a détourné l'attention des politiques et projets qui, eux, auraient fait face aux problèmes de racisme. Ces deux types de projets constituent les initiatives importantes d'une organisation dirigée par des Afro-Américains (*Growing Power*), et que le groupe de la MFJA a voulu copier, mais sans avoir ni l'analyse de *Growing Power* ni ses connexions avec la communauté non-blanche locale. Dans le sud-est du Minnesota, la promotion de l'approvisionnement local et de la lutte contre la faim a focalisé de manière significative l'attention des personnes qui faisaient tout leur possible pour connecter leurs initiatives alimentaires aux enjeux de justice sociale. Mais compte-tenu de l'engagement de la MFJA auprès d'une banque alimentaire locale (action de charité), le groupe a décidé qu'il en avait fait assez pour la justice alimentaire.

Même lorsque la justice alimentaire est considérée comme un enjeu important, et que les associations locales œuvrant pour la justice alimentaire (par exemple pour les droits des travailleurs migrants) sont identifiées, les réseaux noués avec ces organisations ne sont pas souvent vus comme un sujet de conversation prioritaire et sont supplantés par d'autres thématiques. Dans les cas de la MFJA et de la *Foodshed Planning Initiative*, les dirigeants reconnaissent leur échec à attirer des membres issus de la base de la société, mais ne cherchent pas non plus à établir des coopérations avec les organisations adéquates. Au contraire, et comme cela se fait souvent au sein du *food movement*, les organisateurs s'appuient sur des liens interpersonnels pour

inviter des participants à les rejoindre « à leur table », sans faire le lien avec des actions existantes.

Cela ne fait que renforcer l'incapacité à se renseigner sur ce qui se faisait déjà et que la MFJA et la *Foodshed Planning Initiative* auraient pu soutenir plutôt que de produire un nouvel espace « blanc » lié au *food movement*. La difficulté à former une alliance vient en partie de la distance raciale physique et psychologique (ségrégation) à laquelle nous avons précédemment fait référence, que l'on ne peut sous-estimer mais à laquelle on peut faire face. L'autre difficulté vient de la structuration institutionnelle du *food movement*. Ces initiatives attisent en effet une concurrence accrue pour l'obtention de subventions, requièrent un strict respect des règles posées par les donateurs, ainsi que la mise en place de dispositifs d'évaluation quantitative à court terme. Ce mode d'organisation empêche de mettre en place le processus que nous suggérons, qui prend du temps et qui se repère davantage par des mesures plus nuancées (par exemple, en comparant par rapport à cinq ans auparavant les réponses à la question 'qui fait partie de votre réseau désormais et quel rôle chacun y joue-t-il ?').

Les alliances et la production d'un espace alimentaire juste

Les paysages agroalimentaires (organisations à but non-lucratif, usines de transformation des aliments, restaurants), affectés par des processus qui génèrent des géométries de pouvoir alternatives, vont exiger la construction de réseaux généralement inédits, pour les raisons précisément discutées jusqu'ici. Les nœuds présentés plus haut sont des points de départ pour créer et construire la solidarité nécessaire à la justice alimentaire. La solidarité est plus qu'une alliance, même si cette dernière est centrale. Malgré la difficulté à mettre en œuvre l'égalité et à reconnaître le traumatisme, il existe des pistes concrètes que les organisations pourraient suivre pour y parvenir. En particulier, les éléments suivants peuvent, d'après nos recherches, accroître la capacité à construire la solidarité et les alliances :

- a. Un processus qui reconnaisse les différences de pouvoir parmi les acteurs ;

- b. Reconnaître la nécessité d'agir en faveur d'un changement systémique qui prenne en compte les inégalités ;
- c. Des actions solidaires ;
- d. Pratiquer la construction d'alliances avec des groupes qui œuvrent pour la justice ;
- e. Et des actions collectives qui ancrent les collaborations en cours.

Les « géographies du pouvoir qui fabriquent les solidarités [façonnent toujours] le caractère des alternatives politiques qu'elles génèrent » (Featherstone, 2012, p. 30). Aussi, poser la question « à qui bénéficie la justice alimentaire ? » constitue un bon point de départ pour analyser le processus à l'œuvre dans les pratiques de la justice alimentaire. Cette question permet en effet de discuter des questions de pouvoir, nécessaires à l'institutionnalisation de l'équité, que le contexte soit interne à une organisation, lié à des « bénéficiaires », ou associé à la construction de coalitions. Il paraît nécessaire que ces organisations en faveur d'un changement alimentaire aient délibérément l'intention de créer des espaces à même de réaliser les aspirations des populations avec lesquelles elles travaillent. Savoir si cela vaut la peine d'investir autant de temps dans les processus en faveur de la justice alimentaire constitue un sujet de préoccupations ; il est plus facile d'y répondre en sachant que le point sensible est avant tout de voir que les projets alimentaires ne peuvent réussir que s'ils placent la justice continuellement au cœur de leurs préoccupations.

Deuxièmement, connaître la géographie des inégalités raciales peut aider un groupe (à dominante blanche) à devenir plus visible auprès d'alliés potentiels et plus à même d'agir de manière solidaire (ainsi que d'éviter à chercher des solutions au problème de fond). La recherche est nécessaire à la compréhension des manifestations concrètes du racisme institutionnalisé. C'est à partir des recherches et des analyses qu'un groupe peut se poser les bonnes questions, déterminer les points d'action utiles et identifier les problèmes nécessitant l'expression d'une solidarité. Une telle recherche peut apporter des analyses, des questions et des manières spécifiques de collaborer avec une communauté (voir les exemples dans la partie 6).

Troisièmement, les efforts d'explications que proposent certains groupes de défense des immigrants, des travailleurs ou d'autres ONG œuvrant pour la justice contribuent

à intégrer les militants du *food movement* aux actions plus générales en faveur de la justice. Évidemment, ces derniers auraient sans doute de bonnes raisons de ne pas vouloir aider. Il est donc crucial de créer les ressources pour réaliser cette intégration, comme nous l'avons noté précédemment. Etant donné le risque que les personnes se sentent sur la défensive dans de telles alliances, il apparaît impératif de fournir des recommandations en cas de conversations gênantes. Le *Movement Center for Deep Democracy*, situé à Minneapolis, a mis en place des exercices où les participants doivent accepter de « surveiller mutuellement leurs arrières » au cours de telles discussions. En substance, cela signifie que dans le cas de discussions au sujet du traumatisme racial, les gens se sentent en mesure de participer, car ils savent que même s'ils n'abordent pas le problème de la bonne manière, ils seront toujours encouragés à articuler leurs propres expériences traumatisantes et leurs questionnements à ce sujet. Enfin, construire un projet local qui fournit des missions concrètes ainsi qu'une plateforme d'échange pour expliquer à l'alliance générale comment ces projets répondent à l'idéal de justice sociale, peut servir à maintenir l'idéal d'équité qui est en jeu.

Nos résultats montrent qu'un grand nombre de personnes sont déjà réellement intéressées pour « adhérer » au *food movement*, en particulier chez les adeptes blancs, même si peu se sont déjà impliqués dans des actions de solidarité. Il s'agit là à la fois d'un grand potentiel et d'un défi de taille pour réaliser la justice alimentaire par la solidarité.

6. Discussion : produire la politique spatiale de la justice alimentaire

Distinguer la politique spatiale de la justice alimentaire du *food movement*

Le *food movement* dominant a privilégié l'échelle locale et le corps du « consommateur » sain, suggérant que tout, de la consommation à la distribution en passant par la réglementation, devrait se faire à l'échelle locale, comme c'était le cas dans le passé idéalisé de l'avant-seconde guerre mondiale (Deverre and Lamine,

2010). En faisant cela, il a associé implicitement une alimentation « plus locale » à une alimentation « plus juste », suivant l'hypothèse que des filières logistiques plus courtes garantiraient de meilleures relations sociales (DuPuis, Harrison et Goodman, 2011). Le ralliement du consommateur à cette idée masque le fait que, dans le capitalisme néolibéral, les gens n'existent pas s'ils ne consomment pas - et ils sont nombreux à ne pas pouvoir le faire. On a fait grand cas des relations qui pourraient alors se développer entre les agriculteurs et les mangeurs, et des améliorations supposées de la qualité des aliments qu'une telle proximité permettrait. Cette vision spatiale fondée sur les marchés fermiers, les projets tels que les AMAP ou les CSA (*Community Supported Agriculture*) et les programmes d'approvisionnement local en restauration collective, traduisent une certaine myopie, puisque ces projets se limitent au périmètre restreint de la « nourriture saine ». Les stratégies qui reposent sur les mécanismes du marché et sur les consommateurs montrent que le corps est un autre point d'articulation central de l'évolution du *food movement*. Ce sont les corps sains en temps, en argent et en savoir, capables de consommer des aliments frais et locaux, qui se trouvent au cœur des politiques spatiales du *food movement*. Dans le même temps, les corps souvent marqués par l'obésité, caractéristiques des populations pauvres et non-blanches (de manière disproportionnée), les corps ne pouvant justement pas s'alimenter sainement, sont les cibles de campagnes qui les pathologisent et les stigmatisent au lieu de remettre en cause cette géométrie inégalitaire du pouvoir.

Ainsi, en se concentrant sur les mécanismes de marché orientés vers les consommateurs et sur l'espace racialisé du corps sain, la politique spatiale du *food movement* est devenue non-relationnelle. Et au niveau de l'organisation, les militants anti-racistes au sein du *food movement* ont fait valoir que le pouvoir et les ressources étaient concentrés dans les mains d'organisations à but non lucratif dirigées par des Blancs, qui subviennent aux besoins de bénéficiaires non-blancs (sécurité alimentaire), mais qui ne cherchent pas à partager le pouvoir ou la propriété ni à leur transférer (Mascarenhas, 2002). En effet, l'utilisation de l'expression « justice

alimentaire » aujourd'hui est due en grande partie à la mobilisation des militants (activistes et universitaires) de l'antiracisme au sein du *food movement*.

La justice alimentaire suppose une approche différente. Plutôt que d'« offrir une bonne alimentation aux autres », action teintée de rédemption, la justice alimentaire devrait avoir comme objectif l'équité, aux échelles locales et mondiale, en partant de l'analyse des inégalités structurelles dans le but d'agir sur elles. La politique spatiale de la justice alimentaire reconnaît la relation entre les lieux et les « géométries du pouvoir » des paysages alimentaires. Cette prise en compte relationnelle amène à considérer le lieu comme un processus continu qui provient des interconnexions avec d'autres lieux et des « successions de rencontres, de l'accumulation de réseaux et d'affrontements » qui constituent sa singularité (Massey, 2005, p. 139). Une telle approche s'oppose à une définition essentialiste du lieu, qui consiste à assigner des caractéristiques fixes et statiques aux espaces (Massey, 1994). Le concept de « géométrie du pouvoir » souligne que certaines populations et certains endroits exercent un plus grand contrôle sur les flux de personnes, d'argent, de biens et d'idées constitutifs des lieux. Ce plus grand contrôle des flux façonne progressivement les formes des relations foncières, des relations de travail et d'échanges qui sont au cœur des paysages alimentaires passés, présents et futurs.

En nous appuyant sur le cadre analytique de Massey, nous avançons que la politique spatiale de la justice alimentaire ne considère pas que le problème dans un « désert alimentaire »¹⁰ relève d'« un manque d'accès ». Elle considère plutôt les processus socio-spatiaux à l'œuvre dans le système alimentaire pour ce qu'ils sont – un apartheid nutritionnel (Garrett, 2008 ; Kurtz, 2013), des corps abandonnés dans des zones sacrifiées (Harrison, 2008), ou encore une guerre raciale (Wadiwel et Tedmanson, 2013). La solution, ou l'espace du changement, alors, ne résiderait pas dans l'implantation d'un supermarché, d'un marché fermier ou d'un programme

¹⁰ L'expression « désert alimentaire » désigne un espace dépourvu de supermarchés et de marchés de producteurs qui fournissent une alimentation fraîche. Mais à l'image d'autres expressions qui fixent des catégories spatiales (par exemple, "centre ville" ou "parc à roulettes"), elle occulte les processus racialisés, de genre et de classe, sans parler des problèmes d'emploi, qui ont abouti à la formation d'espaces dépourvus de nourriture abordable et / ou riche d'un point de vue nutritionnel. Le concept est également problématique, car il suppose que les épiceries ne vendent que de la nourriture de mauvaise qualité.

d'alimentation saine orienté vers certains groupes situés dans un périmètre limité. Si l'accessibilité dépend de la richesse et des disparités de revenus qu'expérimentent surtout les femmes et les personnes de couleur (et si elle ne dépend pas de la plus ou moins grande proximité avec un magasin qui vend des fruits et accepte les bons alimentaires), alors la solution consisterait à trouver un moyen d'éliminer plus directement la pauvreté systémique, racialisée et genrée, en instaurant par exemple un revenu minimum garanti (Weeks, 2012), ou dans le cas de l'Europe, en protégeant et en *étendant* les dispositifs d'aides sociales existants ainsi que ceux qui concernent les travailleurs. Cette analyse plus générale qui associe revenu, race, genre et survie est désormais de plus en plus reconnue. La politique spatiale de la justice alimentaire est mise en œuvre dans des mouvements qui créent des connexions au sein des filières alimentaires, comme *Fight for Fifteen*, la *Food Chain Workers Alliance* et le *Restaurant Opportunities Centers United*. Notre article se concentrant justement sur les ONG, cette politique spatiale ressort par exemple dans l'analyse des questions posées par le Comité pour la justice alimentaire de la *Greene Hill Food Coop* basé à Brooklyn (New York) : « Est-ce que la devanture ressemble à un espace blanc ? » ou encore « Discussion sur la gentrification – est-ce le problème sur lequel nous devrions nous concentrer ? » (Greene Hill Food Coop, 2013). Dans le nord d'Oakland en Californie, l'ONG *Phat Beets* écrit : « en tant qu'association œuvrant en faveur de la justice alimentaire, *Phat Beets Produce* a pour objectif non seulement de soutenir les petits agriculteurs, et les agriculteurs de couleur... mais aussi de questionner les politiques institutionnellement racistes qui ont conduit à un manque d'accès à une alimentation saine parmi les communautés de couleur et historiquement défavorisées, plus précisément dans le nord d'Oakland ». De même, les membres de *Planting Justice*, également basée à Oakland, ont publié une série d'articles mettant en lumière les connexions entre la race, la guerre, le colonialisme, les corps et la prison. Lors des émeutes d'avril 2015 à Baltimore, survenues après la mort d'un homme noir au cours d'une garde à vue, *Free Farm*, une association majoritairement blanche liée à *Food Not Bombs*, a soutenu les manifestants à travers une « solidarité culinaire » - c'est-à-dire en leur fournissant de la nourriture. Comme ces collectifs, la

Freedom Food Alliance, dans le nord de l'Etat de New York, a cherché à analyser la violence étatique (Penniman, 2015). Ces associations ont étudié et cherché à expliciter les liens qui mènent aux processus oppressifs en utilisant la production et la consommation alimentaires comme *moyens* destinés à améliorer la situation. Pour ces associations, l'alimentation peut alors être un vecteur pour créer l'espace de répit nécessaire à la construction d'un autre monde.

Les relations néocoloniales (exportation de cultures de rente, standardisation, expropriation de terres, marchandisation des infrastructures alimentaires et de l'agriculture sous contrat) qui façonnent l'approvisionnement alimentaire d'un Nord riche, obligent les agriculteurs à se séparer de leur propriété foncière, et à s'installer aux Etats-Unis ou en Europe où ils deviennent des ouvriers agricoles (Wise, nd). Dans les nouveaux Etats membres d'Europe de l'Est de l'Union Européenne (UE), les agriculteurs reçoivent des taux de subvention plus faibles que les agriculteurs des anciens Etats membres de l'UE, mais ils sont pourtant en concurrence dans le même marché. Alors que la politique agricole de l'UE a favorisé le démantèlement des politiques de gestion de l'approvisionnement, entraînant ainsi un développement inégal, en instaurant des systèmes de subvention inégalitaires, les agriculteurs ont résisté. Par exemple, lors de la récente série de réformes de la Politique agricole commune (PAC), les agriculteurs des Républiques baltes ont fait campagne pour réclamer plus d'équité et de justice au sein de la politique agricole de l'UE (Blumberg, 2014a). Cependant, les agriculteurs de l'UE peinent à adopter une politique spatiale de justice alimentaire et de solidarité, car, plutôt que de s'organiser, ils préfèrent souvent défendre leurs groupes d'intérêts formés sur une base nationale, ou sectorielle, ou selon le type de produits destinés à l'exportation. Cette défense des petits intérêts accentue la concurrence, et fait plus de perdants que de gagnants. À l'inverse, il est nécessaire de dépasser les tendances expansionnistes du capital en démantelant les privilèges et en étendant l'accès à l'équité en ce qui concerne les conditions de vie dans les espaces agricoles. C'est dans cet esprit que des mouvements comme *La Via Campesina* cherchent à créer une solidarité agraire entre les petits agriculteurs agroécologiques à travers le monde, afin d'intervenir auprès de

l'UE et de l'OMC contre le système agroalimentaire néolibéral. Plus récemment, dans l'idée d'élargir l'adoption de cette vision des choses, *La Via Campesina* a cherché à intégrer à ce système les droits des travailleurs migrants (voir aussi la Convention agricole et rurale 2020).

Même si les projets de commerce équitable reconnaissent certaines de ces inégalités et tentent d'y remédier, la justice alimentaire implique la recherche d'un idéal plus exhaustif suscité par un sentiment d'appartenance global. Ce dernier permet aux gens de se sentir responsables du maintien d'espaces alimentaires écologiquement et socialement habitables tout au long des filières d'approvisionnement alimentaire et de gestion des déchets, et non uniquement au niveau de leurs extrémités privilégiées. La réussite de ces projets tient largement à l'institutionnalisation transparente et responsable de relations fiables tout au long de la filière alimentaire, ce que les organisations pour la souveraineté alimentaire ont particulièrement bien fait. Là où le commerce équitable a échoué, c'est en arrêtant de mettre l'accent sur le fait que la relation établie était plus qu'un échange marchand, au profit d'un discours sur des modèles économiques de rémunération acceptables aux yeux des grandes industries agro-alimentaires (Howard et Jaffee, 2013). Ce faisant, les efforts pour *étendre* l'équité se voient compromis, car ils se résument alors uniquement à une petite prime qui justifie l'appellation de production plus éthique. Le commerce équitable ne peut suffire à affronter les hiérarchies globales induites par les privilèges, matérialisées par des inégalités spatiales entre les lieux ; ce processus requiert aussi des *réparations* pour les injustices passées qui pourraient remettre tout le monde sur un pied d'égalité, afin de pouvoir produire une alimentation saine et équitable.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une réparation, on peut citer l'exemple d'un recours collectif réussi contre le Ministère américain de l'Agriculture au sujet de pratiques qui ont dépossédé des agriculteurs noirs de leur terre ; ce cas traite le problème de la dépossession en fournissant des contreparties financières à des dizaines de milliers de personnes (Carpenter, 2012). Au-delà de cet exemple de discrimination pure et simple ayant eu lieu dans un passé récent, l'augmentation des valeurs immobilières

et les règles fiscales actuelles rendent les acquisitions foncières extrêmement difficiles pour les agriculteurs sans héritage familial ni capital suffisant. Le Minnesota est l'un des derniers États américains disposant de règles efficaces permettant d'empêcher l'acquisition de terres agricoles par les entreprises. Pour ce faire, la réglementation stipule que les exploitations doivent être détenues par des agriculteurs familiaux, ce qui exclue les entreprises (qu'il s'agisse de fonds de pension tels que TIAA-CREF ou toute autre entité non-familiale). L'Union des Agriculteurs du Minnesota et la *Minnesota Food Association*, entre autres ONG, ont convaincu le commissaire à l'Agriculture du Minnesota d'instaurer des dérogations à cette règle afin de soutenir tous les agriculteurs marginalisés : les femmes, les gens de couleur, les immigrés et les jeunes agriculteurs¹¹. Grâce à ces dérogations, certaines opérations collectives (par exemple, la ferme de la *Hmong American Farming Association* à Vermillion, Minnesota) ont pu voir le jour. Mais le plaidoyer en faveur des dérogations a été fait de manière à ne pas remettre en cause la règle générale, considérée comme un outil en faveur de l'équité. Aux États-Unis, les réseaux regroupant des petits producteurs agro-écologiques n'ont absolument pas la puissance collective qu'ils peuvent avoir dans certaines régions d'Europe, ce qui explique la valeur symbolique de ces quelques succès. Ces deux exemples illustrent l'action sur chacun des quatre nœuds : permettre l'accès à la terre à des groupes plus marginaux en faisant évoluer les règles ou en leur octroyant des réparations ; reconnaître différentes méthodes de travail et différentes modalités d'échange (exemple du Minnesota), et reconnaître la nécessité d'instaurer l'équité dans la production sociale des espaces agricoles et alimentaires, et agir en ce sens.

Solidarité et politiques spatiales de la justice alimentaire

« Construire la communauté » est une phrase qui revient souvent dans le discours du *food movement*. Mais qui fait et qu'est-ce qui fait communauté, qu'est-ce qui la délimite, et quelle est sa politique ? Que va apporter la construction de la communauté ? La capacité de transformation des projets dépend des réponses à ces

¹¹ <https://www.revisor.mn.gov/statutes/?id=500.24>

questions. Dans les travaux menés, il apparaît évident qu'en se *réclamant* de la justice alimentaire, ceux qui le font ont l'intention de s'asseoir ensemble « autour de la même table ». Mais à l'égard de qui, de quel « ensemble », dirigent-ils ce geste ? Dans la construction de la communauté ou dans le partage de la même table, il semble acquis que les relations sont les clés de la justice sociale. Cette stratégie laisse entendre que la rencontre peut convaincre les uns et les autres de leur humanité respective, ce qui rend possible un changement social progressif. Cet accent mis sur les relations correspond à la stratégie du *food movement* pour transformer le système alimentaire pas à pas : un repas à la fois, une personne à la fois, un quartier ou une « communauté » à la fois.

Nous voyons bien quel bénéfice cette stratégie peut avoir individuellement, et ne renions pas l'importance cruciale des rencontres individuelles, susceptibles de susciter l'empathie. Pourtant, selon cette logique, seule la rencontre d'une personne pauvre pourrait nous permettre de comprendre la pauvreté, et, plus important encore, d'élaborer une politique susceptible de changer la vie des gens. Faire reposer le changement sur cette stratégie (personne par personne, communauté par communauté) sape la capacité à parvenir à la justice alimentaire, car cela implique de sans cesse réinventer et de rétablir les arguments en faveur de la justice. Or selon nous, la solidarité ne se résume pas au simple éveil de l'empathie à travers la mise en relation.

Cette stratégie individuelle du « un par un » semble particulièrement peu judicieuse si l'on considère que de nombreux militants blancs du *food movement* ne s'investissent pas de façon conséquente dans le bien-être des groupes non-blancs, comme le prouve l'échec à critiquer ou à travailler sur les processus socio-spatiaux propices aux privilèges blancs. Les études récentes montrent que les politiques résidentielles, de l'échelle fédérale à l'échelle locale, ont créé des concentrations encore plus denses de populations blanches privilégiées (Goetz et al., 2015). Cette division spatiale des groupes selon des critères raciaux et de classe affaiblit le sentiment de responsabilité des groupes blancs les plus riches envers le reste de la société (Gloor, Lauzeral et Leveugle, 2014). De la gentrification aux accords

commerciaux, ces espaces ont été organisés selon ces privilèges qui, de façon injuste, font que la vie des uns soit facilitée par les difficultés de la vie des autres (Massey, 1994).

En lieu et place de cette stratégie, nous aimerions proposer une politique spatiale fondée sur une solidarité élargie, car cette dimension semble actuellement manquer au *food movement* américain, alors qu'elle constitue un point crucial à la réussite du *food justice movement*. Dans les cas où il semble y avoir une pratique de la justice alimentaire, la solidarité est fondée sur la prise en compte, la reconnaissance et la révision de l'importance des inégalités et de la manière dont fonctionnent les relations de pouvoir. En pratique, cela signifie affronter la redoutable tâche de comprendre et d'éradiquer le racisme. Cela suppose de reconnaître les liens entre les différents problèmes, d'instituer des méthodes qui permettent de soulever des questions, et de créer des alliances avec les militants de la justice sociale, le tout de façon active.

L'idéal de justice est un principe universel qui, s'il a fait le tour du monde, est compris différemment selon le contexte. Si nous suivons l'approche ethnographique d'A. Tsing, qui consiste à « voir comment les vérités universelles sont utilisées » (Tsing, 2004, p. 9), il est important de montrer comment la justice alimentaire est façonnée par le tissu des connaissances contextualisées des acteurs qui utilisent le concept. Même si les mouvements agroalimentaires européens et nord-américains partageaient la même conception de la justice alimentaire, nous pourrions supposer d'avance que la façon dont s'organisent le traumatisme et l'équité en Europe diffère, compte-tenu des traumatismes fondateurs hérités de son passé (qui incluent le colonialisme, les génocides, l'Holocauste, le Stalinisme), autant que des politiques raciales différentes (par exemple l'islamophobie et la xénophobie) et des manières différentes dont la racialisation rend visibles les Blancs, les Roms, les Noirs, les Juifs, etc, à travers le continent.

Les solidarités peuvent être définies comme des « actions translocales dans les relations matérielles entre les lieux » dans l'intérêt de parvenir à l'équité (Featherstone, 2012, p. 18). En se concentrant sur un lieu (échelle locale), le *food*

movement agit là où les gens vivent mais aussi là où « le global » naît. En effet, ces lieux sont le point de départ de nombreuses expériences créatives et de grande envergure (St. Martin, 1999). Comme d'autres auteurs l'ont avancé, nous pensons que les espaces privilégiés du *food movement* et des mouvements d'économie sociale et solidaire (AMAP, troc, SEL, *Edible schoolyard project*, fiducie foncière, coopératives d'achat, etc.) créent des liens sociaux en même temps qu'un espace d'expérimentation, qui sont autant de « zones de soins transformateurs » (Tsing, 2012, p. 45) et de nouvelles formes potentielles de relations sociales et d'alliances (Laacher, 2002 ; Slocum et Gowan, 2016 ; Cadieux, 2013a). Les « collectifs anarchiques rigoureusement organisés » que sont les Groupements Italiens d'Achat Solidaire (GAS) cherchent à « transformer les secteurs du [capitalisme] en des économies fondées sur la confiance, où le respect mutuel, la solidarité et la co-production créent de nouvelles pratiques économiques qui ne sont plus exclusivement guidées par le seul objectif de maximisation du profit » (Grasseni, 2013, p. 109, p. 29 respectivement). Certains de ces groupements ont cherché à s'approvisionner dans les vergers d'orangers de Sicile, par solidarité avec les travailleurs migrants. Malgré les bouleversements que les Grecs sont en train de vivre et la montée de l'extrême droite, on peut citer l'exemple de ces Grecs qui rejoignent les migrants cueilleurs de fraises pour dénoncer, avec succès, les conditions de vie et de travail qui relèvent de l'exploitation (Gialis et Herod, 2014). Ces efforts pour construire des espaces progressistes s'inscrivent dans les nœuds que nous avons mentionnés (l'équité/le traumatisme, l'échange, la terre et le travail), dans le but de reconnaître les relations qui traversent les espaces alimentaires et d'introduire de la solidarité dans les géométries du pouvoir transnationales de l'alimentation, qui ont pris forme du fait de hiérarchies globales de race, de classe et de genre.

Même si ces expériences sont porteuses d'un grand potentiel, il est aussi évident que cette solidarité souffre de grandes lacunes. Proposer la solidarité uniquement à l'échelle locale reste aussi insuffisant que la construction de réseaux sur la base des privilèges. Les membres du GAS sont en général blancs et issus de la classe moyenne (Grasseni, 2013). Dans la vallée de l'Aude, il est difficile pour certains d'intégrer des

réseaux renommés censés générer la confiance à l'échelle de la commune à travers la coopération économique, le troc, et le travail non-aliénant (Cazella, 2001 ; Slocum et Gowan, 2016). À mesure que la précarité se développe en France, des dirigeants politiques demandent la fin des aides sociales publiques, pendant que les banlieues restent les lieux d'un exil difficile pour les populations immigrées (issues des anciennes colonies) (Gloor, Lauzeral et Leveugle, 2014). Même si nous pouvons nous inspirer des mouvements européens pour défendre les agriculteurs et les travailleurs, l'exemple de la « forteresse Europe », si impressionnante, érigée au pied des vagues où reposent désormais de nombreux migrants, suggère un besoin urgent d'étendre la solidarité au-delà des Européens de l'ouest, blancs, chrétiens, lettrés, que cette forteresse cherche aujourd'hui à protéger. De la même manière, il est intenable de pratiquer une solidarité « localisée », qui exclue l'Ukraine, la Turquie, la Grèce et les autres pays – appelés PIIGS, terme racisant s'il en est (Stavrakakis, 2013)– quand ces pays sont forcés d'accepter les mesures punitives du FMI, de la Banque Centrale, et des centres décisionnels de l'Union européenne. Après la faillite de l'Etat grec, les réseaux mis en place pour recréer des structures et maintenir la vie malgré la dette, ressemblent en apparence aux exemples positifs que nous avons mentionnés (Badiou et Kouvelakis, 2015). Et ces mesures construisent sans doute des espaces socialement et politiquement progressistes. Mais comme d'autres expériences impressionnantes en Europe de l'Est et dans les Suds, ces réseaux peuvent aussi être le signe d'une urgence face à la violence ou à l'absence de l'Etat, voire les deux, et face au désespoir des populations. Les Déclarations universelles des droits de l'homme sont prêtes, mais elles ont besoin de l'appui des réseaux de solidarité translocale pour revendiquer leur droit à être appliquées, à protéger la vie, et à refuser l'austérité.

7. Conclusion

Pratiquer la justice alimentaire signifie transformer l'espace agroalimentaire. Les relations socio-spatiales passées et présentes, profondément inégales, structurent les systèmes alimentaires à travers le monde. Les inégalités raciales, qui tirent leur origine de l'impérialisme et du colonialisme, se retrouvent aujourd'hui dans les

systèmes de développement agroalimentaires largement fondés sur des pratiques d'exploitation néocoloniales (extraction) et sur l'austérité, des éléments qui sont parmi les plus difficiles à transformer. La justice alimentaire, en tant qu'idéal radical, cherche justement à transformer ces relations, en mobilisant les acteurs autour de quatre nœuds – l'équité/le traumatisme, la terre, le travail et l'échange. Les politiques spatiales de la justice alimentaire impliquent donc à la fois *un processus d'engagement* avec les personnes aux échelles locale et mondiale, et la création de différentes modalités d'échange, d'estimation de la valeur de la terre, et de relations de travail. Ces nœuds sont les points de départ qui créent des solidarités translocales, condition *sine qua non* d'une situation de justice. Sans minimiser les initiatives à plus grande échelle comme celles dont nous avons fait l'éloge précédemment, il paraît nécessaire de recentrer la lutte pour la justice alimentaire sur des changements majeurs associés à ces quatre nœuds. Les études de cas au Minnesota (Etats-Unis) ainsi que les recherches conduites à d'autres multiples endroits montrent la difficulté à prendre en compte et agir sur le racisme systémique, ce qui devrait pourtant être la base des actions de justice alimentaire. À l'aune des combats menés par les collectifs pour lier les aspirations de justice aux actions solidaires, nous proposons des méthodes que les groupes peuvent utiliser pour analyser et discuter des relations de pouvoir, s'organiser autour d'un sentiment progressif d'appartenance, et créer des alliances significatives, sans lesquelles il ne peut pas y avoir de justice (alimentaire). L'accent mis sur la nécessaire évolution des pratiques ne doit pas être interprété comme un simple argumentaire visant à améliorer à peine les projets classiques du *food movement* grâce à un antiracisme de façade. Bien que nos recherches mettent en évidence des solidarités, comme c'est aussi le cas en Grèce ou à Oakland, à *Soulfire Farm* ou dans les réseaux de *La Via Campesina*, il est nécessaire de les étendre en utilisant l'alimentation, pour prétendre à davantage de justice.

A propos des auteurs : Dr. Rachel Slocum, Professeur associée, Sustainable Development Program, School for International Training Graduate Institute, Brattleboro, Vermont, USA

Dr. Kirsten Valentine Cadieux, Professeur adjointe, Environmental Studies, Hamline University, St. Paul, Minnesota, USA

Dr. Renata Blumberg, Professeur adjointe, Health and Nutrition Sciences, Montclair State University, Montclair, New Jersey, USA

Pour citer cet article : « Solidarité, espace et « race » : vers des géographies de la justice alimentaire » *justice spatiale | spatial justice*, n°9, Janvier 2016, <http://www.jssj.org>

Bibliographie

AGARWAL Bina, "Food sovereignty, food security and democratic choice: Critical contradictions, difficult conciliations", *The Journal of Peasant Studies*, Vol. 41, n° 6, 1247-1268, 2014.

ALKON Alison, AGYEMAN Julian (eds.), *Cultivating Food Justice: Race, Class and Sustainability*. Cambridge: MIT Press, 2011.

ALLEN Patricia, FITZSIMMONS Margaret, GOODMAN Michael, WARNER Keith, "Shifting plates in the agrifood landscape: the tectonics of alternative agrifood initiatives in California", *Journal of Rural Studies*, Vol. 19, 61-75, 2003.

ANGUELOVSKI Isabelle, "Alternative food provision conflicts in cities: contesting food privilege, injustice, and whiteness in Jamaica Plain, Boston", *Geoforum*, Vol. 58, n°184-194, 2015.

ATHREYA Bama, "White man's "burden" and the new colonialism in West African cocoa production", *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, Vol. 5, n° 1, 51-59, 2011.

AYAZI Hossein, ELSHEIKH Elsadig, *The U.S. Farm Bill: corporate power and structural racialization in the United States food system*, Berkeley: Haas Institute, University of California, Berkeley, 2015.

BADIOU Alain, KOUVELAKIS Stathis, "Dangerous days ahead", *Jacobin*, Vol. April 3, <https://www.jacobinmag.com/2015/04/greece-syriza-euro-austerity/>, 2015.

BLOCK Daniel R., CHAVEZ Noel, HEBERT-BEIRNE Jennifer, McLENNAN Beth, "Race, ethnicity, and food access in the Chicago and its suburbs", Paper presented at the *Annual Meeting of the Association of American Geographers*, Boston, Massachusetts, USA, 2008.

BLUMBERG Renata, "Reforming the Common Agricultural Policy from below: problems of Europeanization and the making of a transnational food sovereignty movement", Paper presented at the *International Geographical Union Regional Conference: Changes, Challenges, Responsibility*, Krakow, Poland, 2014a.

———. "The Spatial Politics and Political Economy of Alternative Food Networks in Post-Soviet Latvia and Lithuania", Dissertation, Department of Geography, University of Minnesota, Minneapolis, Minnesota, USA, 2014b.

———. "Geographies of reconnection at the marketplace", *Journal of Baltic Studies*, Vol. 46, n° 3, 299–318, 2015.

CADIEUX Kirsten Valentine, "Potential for engagement with landscape and global processes at residential scale: landscape practice as mediator between the immediate and the global", *Landscape Review*, Vol. 9, n° 1, 72–76, 2004.

———. "Engagement with the land: Redemption of the rural residence fantasy?", in *Contrasting ruralities: changing landscapes*, edited by S. Essex and A. Gilg. Cambridge: CABI, 2005.

———. "Political ecology of exurban 'lifestyle' landscape at Christchurch's contested urban fence", *Urban Forestry and Urban Greening*, Vol. 7, n° 3, 183–194, 2008.

———. "Competing discourses of nature in exurbia" *GeoJournal*, Vol. 76, n° 4, 341–363, 2011.

———. "Other women's gardens: Radical homemakers and public performance of the politics of feeding". in *Doing Nutrition Differently: Critical Approaches to Diet/Dietary Intervention*, edited by Allison Hayes-Conroy and Jessica Hayes-Conroy, Burlington, VT: Ashgate, 2013a.

———. "A field guide to making food good: an interactive tool for participatory research supporting difficult conversations" *Public*, Vol. 1, n° 1, <http://public.imagingamerica.org/blog/article/a-field-guide-to-making-food-good-an-interactive-tool-for-participatory-research-supporting-difficult-conversations>, 2013b.

CADIEUX Kirsten Valentine, SLOCUM Rachel, "What does it mean to do food justice?", *Journal of Political Ecology*, Vol. 22, 1-26, 2015.

CARPENTER Stephen, "The USDA discrimination cases: Pigford, in re Black Farmers, Keepseagle, Garcia, and Love", *Drake Journal of Agricultural Law*, Vol. 17, n° 1, 1-237, 2012.

CAZELLA Ademir Antonio, "Les installations agricoles nouvelles: le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France) ", *Espace, populations, sociétés*, Vol. 1, n° 2, 101-108, 2001.

CLANCY Kate, "Commentary social justice and sustainable agriculture: moving beyond theory", *Agriculture and Human Values*, Vol. 11, n° 4, 77-83, 1994.

COATES Ta-Nehisi, "The case for reparations", *The Atlantic*, Vol. June, <http://www.theatlantic.com/features/archive/2014/05/the-case-for-reparations/361631/>, 2014.

———. *Between the World and Me*, New York: Spiegel & Grau, 2015.

DE SCHUTTER Oliver, *Agroecology and the right to food*, Report presented at the 16th Session of the United Nations Human Rights Council, 2011

DEJEAN Frédéric, "Etat de littérature. la "justice spatiale" : revue des savoirs francophones et anglophones", *Critique internationale*, Vol. 61, n° 4, 171-183, 2013.

- DEVERRE Christian, LAMINE Claire**, " Les systèmes agroalimentaires alternatifs: une revue de travaux anglophones en sciences sociales ", *Économie rurale*, Vol. 317, 57-73, 2010.
- DUPUIS E. Melanie, HARRISON Jill, GOODMAN David**, "Just Food?", In *Cultivating Food Justice*, edited by Allison Alkon and Julian Ageyman, 283-307. Cambridge: MIT Press, 2011
- DUPUIS E. Melanie, GOODMAN David**, "Should we go 'home' to eat?: toward a reflective politics of localism", *Journal of Rural Studies*, Vol. 21, n° 3, 359-371, 2005.
- FASSIN Éric, FASSIN Didier (eds.)**, *De la Question Sociale à la Question Raciale*, Paris: La Découverte, 2006.
- FEATHERSTONE David**, *Solidarity: Hidden Histories and Geographies of Internationalism*, London: Zed Books, 2012.
- FOUCAULT Michel**, *Power/knowledge: Selected Interviews and Other Writings 1972-1977*, New York: Pantheon Books, 1980.
- FREIDBERG Susanne**, "Cleaning up down south: supermarkets, ethical trade and African horticulture", *Social and Cultural Geography*, Vol. 4, n° 1, 27-43, 2003.
- GALLI Francesca, BRUNORI Gianluca**, *Short Food Supply Chains as Drivers of Sustainable Development. Evidence document*, Laboratorio di studi rurali Sismondi: FOODLINKS, 2013.
- GARRETT Steven M.**, "'Nutritional apartheid': bringing justice and groceries back into the 'hood'", paper presented at the *Annual Meeting of the Association of American Geographers*, Boston, MA, 2008.
- GIALIS Stelios, HEROD Andrew**, "Of steel and strawberries: Greek workers struggle against informal and flexible working arrangements during the crisis", *Geoforum*, Vol. 57, 138-149, 2014.
- GLOOR Marie, LAUZERAL Margot, LEVEUGLE Jean**, *Ville Solidaire: Etat de la Littérature*, Paris : Panthéon-Sorbonne, 2014.
- GOETZ Edward G., DAMIANO Tony, HICKS Jason**, "Racially concentrated areas of affluence", *Journalists Forum on Land and the Built Environment*, http://www.lincolnst.edu/docs/979/1839_8%20Edward%20Goetz.pdf. Cambridge, MA: Lincoln Institute of Land Policy, 2015.
- GOWAN Teresa, SLOCUM Rachel**, "Artisanal production, communal provisioning and anti-capitalist critique in the Aude, France", in *Sustainable Lifestyles and the Quest for Plenitude: Case Studies of the New Economy*, edited by J. Schor and C. J. Thompson, New Haven: Yale University Press, 2014.
- GRASSENi Cristina**, *Beyond Alternative Food Networks: Italy's Solidarity Purchase Groups*, London: Bloomsbury, 2013.
- GREENE HILL FOOD COOP**, *Food justice meeting minutes March 11, 2013* [accessed July 4, 2013. Available from <http://www.greenehillfood.coop/2013/03/food-justice-committee-meeting-minutes-31113/>, 2013.
- GUTHMAN Julie**, " 'If they only knew': colorblindness and universalism in California alternative food institutions", *The Professional Geographer*, Vol. 60, n°3, 387-397, 2008.

———. *Weighing In*, Berkeley: University of California Press, 2011.

HARAWAY Donna, "Situated knowledges: The science question in feminism as a site of discourse on the privilege of partial perspective", *Feminist Studies*, Vol. 14, n°3, 575-599, 1988.

HARRISON Jill, "Abandoned bodies and spaces of sacrifice: pesticide drift activism and the contestation of neoliberal environmental politics in California", *Geoforum*, Vol. 39, n°3, 1197-1214, 2008.

HARRISON Jill Lindsey, LLOYD Sarah E., "New jobs, new workers, and new inequalities: explaining employers' roles in occupational segregation by nativity and race", *Social Problems*, Vol. 60, n°3, 281-301, 2013.

HERMANIN Costanza, MÖSCHEL Mathias, GRIGOLO Michele (eds.), *Fighting Discrimination in Europe: The Case for a Race-Conscious Approach*, London: Routledge, 2013.

HOWARD Philip H., JAFFEE Daniel, "Tensions between firm size and sustainability goals: fair trade coffee in the United States", *Sustainability*, Vol. 5, n°1, 72-89, 2013.

KURTZ Hilda, "Nutrition Deserts and the Racial State", in *Geographies of Race and Food: Fields, Bodies, Markets*, edited by Rachel Slocum and Arun Saldanha, Farnham: Ashgate, 2013.

LAACHER Smaïn, "Les systèmes d'échange local (sel): entre utopie politique et réalisme économique", *Mouvements*, Vol. 1, 81-87, 2002.

LADUKE Winona, "The political economy of wild rice", *Multinational Monitor*, Vol. April, 27-39, 2004.

Lo Joann, JACOBSON Ariel, "Human rights from field to fork: improving labor conditions for food-sector workers by organizing across boundaries", *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, Vol. 5, n° 1, 61-82, 2011.

MASCARENHAS Michelle, Post Seattle questions about organizing, email to the Community Food Security Coalition list serv, October 15, 2002.

MASSEY Doreen, *Space, Place and Gender*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1994.

———, *For Space*, London: Sage, 2005.

MASSEY Douglas S., DENTON Nancy A., *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1993.

MIETSHÄUSERSYNDIKAT, *The Joint Venture*, [accessed March 5 2015]. Available from http://www.syndikat.org/en/syndikat_en/joint_venture/, 2015.

MITCHELL Don, *The Lie of the Land: Migrant Workers and the California Landscape*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1996.

MOORE Donald S., "Sovereignty, spatiality and spectres of race", *Singapore Journal of Tropical Geography*, Vol. 29, n°3, 254-261, 2008.

MOORE Scott, *Building at a crossroads*, St. Paul. Happy Accident Productions, Minneapolis, and Twin Cities Public Television, 2006.

MORRIS Meaghan, "Introduction". in *'Race' Panic and the Memory of Migration*, edited by M. Morris and B. de Bary, 1-18. Hong Kong: Hong Kong University Press, 2001.

- MULLEN Mike**, "Friendship comes at a price for the new Seward co-op", *City Pages*, October 7, 2015
- PADDEU Flaminia**, " L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale", *VertigO*, Vol. 12, n° 2, 2012.
- PENNIMAN Leah**, "Radical farmers use fresh food to fight racial injustice and the new Jim Crow", *Yes! Magazine*, Vol. January 28, <http://www.yesmagazine.org/peace-justice/radical-farmers-use-fresh-food-fight-racial-injustice-black-lives-matter>, 2015.
- PRATT Geraldine**, *Working Feminism*, Philadelphia: Temple University Press, 2004.
- PULIDO Laura**, "Rethinking environmental racism: white privilege and urban development in Southern California", *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 90, n°1, 12-40, 2000.
- RAMAGE Debra Keefer**, "Seward co-op's friendship store and 'community benefits'", *Twin Cities Daily Planet*, May 11, 2015.
- RANKINE Claudia**, "The condition of black life is one of mourning", *New York Times*, June 22, 2015.
- REY Monica**, *Hi-Lo and Whole Foods: Food security and the Latino/Hispanic Community in Jamaica Plain*, Boston: Jamaica Plain Neighborhood Council Ad Hoc Committee, 2011.
- SALDANHA Arun**, *Psychedelic White: Goa Trance and the Viscosity of Race*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2007.
- , "So what is race?", *Insights*, Vol. 2, n°12, 1-11, 2009.
- , "Race", in *Companion to Human Geography*, edited by J. Agnew and J. Duncan, London: Sage, 2011.
- SANSONE Livio**, *Blackness Without Ethnicity: Constructing Race in Brazil*, New York: Palgrave, 2003.
- SLOCUM Rachel**, "Anti-racist practice and the work of community food organizations", *Antipode*, Vol. 38, n°2, 327-349, 2006.
- . "Whiteness, space and alternative food practice", *Geoforum*, Vol. 38, n°3, 520-533, 2007.
- . "Thinking race through corporeal feminist theory: divisions and intimacies at the minneapolis farmers' market", *Social & Cultural Geography*, Vol. 9, n° 8, 849-869, 2008.
- SLOCUM Rachel, CADIEUX Kirsten Valentine**, "Notes on the practice of food justice in the U.S.: Understanding and confronting trauma and inequity", *Journal of Political Ecology*, Vol. 22, 27-52, 2015.
- SLOCUM Rachel, GOWAN Teresa**, "Les economies alternatives dans les Corbières et la Haute Vallée de l'Aude : vers le travail non aliéné et l'approvisionnement communautaire", *Journal of Political Ecology*, Vol. 22, 115-145, 2015
- ST. MARTIN Kevin**, "Toward a cartography of the commons: constituting the political and economic possibilities of place", *Professional Geographer*, Vol. 61, n°4, 493-507, 2009.
- STAVRAKAKIS Yannis**, "Debt society: Greece and the future of post-democracy", *Radical Philosophy*, Vol. 181, n° September/October, 33-38, 2013.
- TSING Anna**, *Friction: An Ethnography of Global Connection*, Princeton: Princeton University Press, 2004.

———, "Empire's salvage heart: why diversity matters in the global political economy", *Focaal*, Vol. 2012, n° 64, 36-50, 2012.

WADIWEL Dinesh J., TEDMANSON Deirdre, "Food in Australia's Northern Territory Emergency Response: a Foucauldian Perspective on the Biopolitics of New Race/Pleasure Wars", in *Geographies of Race and Food: Fields, Bodies, Markets*, edited by Rachel Slocum and Arun Saldanha, Farnham: Ashgate, 2013.

WEEKS Kathi, *The Problem with Work*. Durham, NC: Duke University Press, 2012.

WHITE Monica M., "Sisters of the soil: Urban gardening as resistance in Detroit", *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, Vol. 5, n° 1, 13-28, 2011.

WISE Timothy A., *The impacts of U.S. Agricultural policies on Mexican producers*, Global Development and Environment Institute, Tufts University, nd.
<http://www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/rp/AgricDumping.pdf>:

YOUNG Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton: Princeton University Press, 1990.